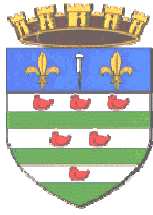


REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE VAUCRESSON
HAUTS DE SEINE



VILLE DE VAUCRESSON

M14 – VOTE PAR NATURE

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2020

SIRET : 219 200 763 00015

Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	p3
B - Modalités de vote du budget	p4

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	p5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	p6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	p7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	p8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	p9

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	p10/14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	p15/16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	p17/18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	p19/20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	p21/24

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	p26/49
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	p50/67
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	p68
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	p69/70
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Non jointes, sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	p71
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Non jointes, sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Non jointes, sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Non jointes, sans objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Non jointes, sans objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Non jointes, sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	p72
A4 - Etat des provisions	p73
A5 - Etalement des provisions	p74, sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	p75
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	p76
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Non jointes, sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Non jointes, sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	p77
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Investissement (3)	p78
A8 - Etat des charges transférées	Non jointes, sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Non jointes, sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	p79/80
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	p81
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Non jointes, sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Non jointes, sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Non jointes, sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Non jointes, sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	p82/83
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Non jointes, sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Non jointes, sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Non jointes, sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	p85/86
Etat des ensembles immobiliers	p87/89
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	p90
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	p91
C3.2 - Liste des établissements publics créés	p91
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	p91
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	p91
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	p92
D2 - Arrêté et signatures	p93

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code Insee : 92076	Commune de VAUCRESSON	BUDGET PRIMITIF 2020
--------------------	-----------------------	-------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques (1)	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE).....8 954
Nombre de résidences secondaires (art R 2313-1 in fine)..... 59
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Territoire T4 Paris Ouest La Défense	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF) (9 013 habitants)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier	Fiscal	Fiscal	Financier
3 Taxes	14 066 657		1 561		
4 Taxes	13 062 451	13 814 848	1 449 / 1 533	988	1 073

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) <i>Données 2018 Source Bercy Collectivités</i>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population.....	1 439 €	1 029 €
2	Produit des impositions directes/population	868 €	488 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population.....	1 556 €	1 171 €
4	Dépenses d'équipement brut/population.....	306 €	320 €
5	Encours de la dette/population.....	458 €	842 €
6	Dotation globale de fonctionnement/population.....	67 €	152 €
7	Dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement (3).....	40.85%	56.46 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2).....		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4).....	64.86 %	78,66 %
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (2).....	94.62 %	95,05 %
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2).....	19.66 %	27,32 %
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2).....	29.41 %	74,40 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et pour leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657 - Subventions de fonctionnement

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont budgétaires (délibération n°2014-86 du 25/06/2014)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 929 619,82	13 929 619,82
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		13 929 619,82	13 929 619,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 894 335,00	3 894 335,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 894 335,00	3 894 335,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 823 954,82	17 823 954,82
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 390 113,00	0,00	3 478 382,00	3 478 382,00	3 478 382,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 932 240,00	0,00	5 263 897,00	5 263 897,00	5 263 897,00
014	Atténuation de produits	1 600 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 444 750,00	0,00	2 525 220,00	2 525 220,00	2 525 220,00
Total des dépenses de gestion courante		12 367 103,00	0,00	12 667 499,00	12 667 499,00	12 667 499,00
66	Charges financières	195 606,00	0,00	184 155,00	184 155,00	184 155,00
67	Charges exceptionnelles	11 730,00	0,00	34 230,00	34 230,00	34 230,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 574 439,00	0,00	12 885 884,00	12 885 884,00	12 885 884,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	435 770,98		593 735,82	593 735,82	593 735,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	629 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 064 770,98		1 043 735,82	1 043 735,82	1 043 735,82
TOTAL		13 639 209,98	0,00	13 929 619,82	13 929 619,82	13 929 619,82

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 929 619,82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 458 548,99	0,00	1 702 073,00	1 702 073,00	1 702 073,00
73	Impôts et taxes	9 841 548,00	0,00	9 942 447,00	9 942 447,00	9 942 447,00
74	Dotations et participations	1 503 163,74	0,00	1 477 622,94	1 477 622,94	1 477 622,94
75	Autres produits de gestion courante	785 949,25	0,00	757 476,88	757 476,88	757 476,88
Total des recettes de gestion courante		13 639 209,98	0,00	13 929 619,82	13 929 619,82	13 929 619,82
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 639 209,98	0,00	13 929 619,82	13 929 619,82	13 929 619,82
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		13 639 209,98	0,00	13 929 619,82	13 929 619,82	13 929 619,82

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 929 619,82

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 043 735,82	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	76 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
204	Subventions d'équipement versées	189 000,00	0,00	225 100,00	225 100,00	225 100,00
21	Immobilisations corporelles	1 104 059,00	0,00	1 191 325,00	1 191 325,00	1 191 325,00
23	Immobilisations en cours	170 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 397 756,00	0,00	1 989 900,00	1 989 900,00	1 989 900,00
	Total des dépenses d'équipement	2 936 815,00	0,00	3 598 325,00	3 598 325,00	3 598 325,00
16	Emprunts et dettes assimilées	284 424,00	0,00	296 010,00	296 010,00	296 010,00
	Total des dépenses financières	284 424,00	0,00	296 010,00	296 010,00	296 010,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 221 239,00	0,00	3 894 335,00	3 894 335,00	3 894 335,00

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

TOTAL	3 221 239,00	0,00	3 894 335,00	3 894 335,00	3 894 335,00	3 894 335,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 894 335,00
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	586 002,32	0,00	1 185 704,64	1 185 704,64	1 185 704,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 089 465,70	0,00	1 083 394,54	1 083 394,54	1 083 394,54
	Total des recettes d'équipement	1 675 468,02	0,00	2 269 099,18	2 269 099,18	2 269 099,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	420 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
	Total des recettes financières	481 000,00	0,00	581 500,00	581 500,00	581 500,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 156 468,02	0,00	2 850 599,18	2 850 599,18	2 850 599,18

021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	435 770,98		593 735,82	593 735,82	593 735,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	629 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 064 770,98		1 043 735,82	1 043 735,82	1 043 735,82

TOTAL	3 221 239,00	0,00	3 894 335,00	3 894 335,00	3 894 335,00	3 894 335,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 894 335,00
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 043 735,82
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	(2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 478 382,00		3 478 382,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 263 897,00		5 263 897,00
014	Atténuation de produits	1 400 000,00		1 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 525 220,00		2 525 220,00
66	Charges financières	184 155,00	0,00	184 155,00
67	Charges exceptionnelles	34 230,00	0,00	34 230,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	450 000,00	450 000,00
023	Virement à la section d'investissement		593 735,82	593 735,82
Dépenses de fonctionnement – Total		12 885 884,00	1 043 735,82	13 929 619,82

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 929 619,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	296 010,00	0,00	296 010,00
	Total des opérations d'équipement	1 989 900,00		1 989 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	62 000,00	0,00	62 000,00
204	Subventions d'équipement versées	225 100,00	0,00	225 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 191 325,00	0,00	1 191 325,00
23	Immobilisations en cours (6)	130 000,00	0,00	130 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 894 335,00	0,00	3 894 335,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 894 335,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	50 000,00		50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 702 073,00		1 702 073,00
73	Impôts et taxes	9 942 447,00		9 942 447,00
74	Dotations et participations	1 477 622,94		1 477 622,94
75	Autres produits de gestion courante	757 476,88	0,00	757 476,88
Recettes de fonctionnement – Total		13 929 619,82	0,00	13 929 619,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 929 619,82
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	480 000,00	0,00	480 000,00
13	Subventions d'investissement	1 185 704,64	0,00	1 185 704,64
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 084 394,54	0,00	1 084 394,54
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		450 000,00	450 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		593 735,82	593 735,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 500,00		100 500,00
Recettes d'investissement – Total		2 850 599,18	1 043 735,82	3 894 335,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	3 894 335,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 390 113,00	3 478 382,00	3 478 382,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	64 732,00	64 050,00	64 050,00
60611	Eau et assainissement	53 140,00	53 140,00	53 140,00
60612	Energie - Electricité	177 750,00	194 230,00	194 230,00
60622	Carburants	6 100,00	8 100,00	8 100,00
60623	Alimentation	272 470,00	282 320,00	282 320,00
60628	Autres Fourn. non stockées	96 100,00	96 600,00	96 600,00
60631	Fournitures d'entretien	14 700,00	14 300,00	14 300,00
60632	Fournitures de petit Equip.	36 900,00	35 595,00	35 595,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	7 750,00	8 200,00	8 200,00
6064	Fournitures administratives	11 350,00	10 900,00	10 900,00
6065	Livres,disques,K7(Bib., Méd.)	2 316,00	2 300,00	2 300,00
6067	Fournitures scolaires	14 440,00	13 830,00	13 830,00
6068	Autres matières et fournitures	79 782,00	93 412,00	93 412,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	959 409,00	943 158,00	943 158,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	100 520,00	97 520,00	97 520,00
614	Ch. locatives et de coPpté	17 650,00	20 000,00	20 000,00
615221	Bâtiments publics	33 600,00	35 710,00	35 710,00
615228	Autres bâtiments	2 500,00	3 000,00	3 000,00
615231	Voiries	30 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Réseaux	5 000,00	4 000,00	4 000,00
61524	Bois et forêts	10 980,00	10 980,00	10 980,00
61551	Matériel roulant	9 050,00	7 310,00	7 310,00
61558	entretien réparat°autr fournit	35 450,00	39 450,00	39 450,00
6156	Maintenance	136 448,00	126 090,00	126 090,00
6161	Multirisques	39 000,00	39 900,00	39 900,00
6162	Assur obl dommageçconstruction	0,00	52 000,00	52 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	6 100,00	7 050,00	7 050,00
6184	Vers. à des Org. de formation	25 000,00	50 000,00	50 000,00
6188	Autres frais divers	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	6 210,00	6 210,00	6 210,00
6226	Honoraires	196 040,00	46 100,00	46 100,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	16 000,00	35 500,00	35 500,00
6231	Annonces et insertions	14 450,00	16 050,00	16 050,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 750,00	11 050,00	11 050,00
6236	Catalogues et imprimés	12 350,00	10 650,00	10 650,00
6237	Publications	18 827,00	23 227,00	23 227,00
6238	Divers	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6247	Transports collectifs	151 443,00	155 583,00	155 583,00
6251	Voyages et déplacements	6 150,00	4 150,00	4 150,00
6256	Missions	0,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	1 350,00	9 000,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	17 740,00	17 250,00	17 250,00
6262	Frais de télécommunications	26 890,00	27 803,00	27 803,00
627	Serv. bancaires et assimilés	1 350,00	1 350,00	1 350,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 510,00	2 760,00	2 760,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 400,00	3 400,00	3 400,00
6288	Autres serv.extérieurs	541 116,00	603 704,00	603 704,00
63512	Taxes foncières	67 500,00	68 000,00	68 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 200,00	39 350,00	39 350,00
637	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.(Aut.Org.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 932 240,00	5 263 897,00	5 263 897,00
6218	Autre personnel extérieur	29 602,22	30 400,00	30 400,00
6331	Versement de transport	79 001,62	85 000,00	85 000,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	13 397,88	16 123,00	16 123,00
6333	Part.Emp. à la Form.Prof.Cont.	0,00	7 080,00	7 080,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	40 177,98	47 634,00	47 634,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	8 159,27	9 000,00	9 000,00
64111	Rémunération principale	1 659 683,02	1 829 000,00	1 829 000,00

64112	NBI, SFT & indem de Residence	82 594,12	106 390,00	106 390,00
64118	Autres indemnités	814 363,93	476 251,00	476 251,00
64131	Rémunération	799 853,96	903 463,00	903 463,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités	360 634,36	324 400,00	324 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	21 169,13	42 700,00	42 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	369 071,57	591 085,00	591 085,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	552 295,58	663 901,00	663 901,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 998,81	55 220,00	55 220,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	0,00	1 200,00	1 200,00
6472	Prest. familiales directes	2 036,55	800,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	9 250,00	9 250,00
014	Atténuations de produits	1 600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
739222	Fds de sol. des communes IDF	700 000,00	590 000,00	590 000,00
739223	Fonds de péréquation des recet	900 000,00	810 000,00	810 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 444 750,00	2 525 220,00	2 525 220,00
651	Red.Conc.Brev.Lic.Proc.Log Dr.	22 600,00	22 600,00	22 600,00
6531	Indemnités	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cot. de S.S - part patronale	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6541	Créances admises en non valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6553	Service d'incendie	148 000,00	150 000,00	150 000,00
65541	Cont fond compens charge terr.	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
65548	Autres contributions	99 160,00	116 020,00	116 020,00
6558	Autres Cont. obligatoires	30 000,00	25 000,00	25 000,00
65733	Départements	1 400,00	1 400,00	1 400,00
657362	CCAS	36 500,00	39 500,00	39 500,00
65738	Autres organismes publics	25 000,00	25 500,00	25 500,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	343 090,00	406 190,00	406 190,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 367 103,00	12 667 499,00	12 667 499,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	195 606,00	184 155,00	184 155,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190 606,00	179 155,00	179 155,00
6615	Int. Cptes Cour.&de Dép. Créd.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6688	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 730,00	34 230,00	34 230,00
6711	Int. Mor. et Pén. sur March.	250,00	250,00	250,00
6714	Bourses et prix	2 280,00	2 280,00	2 280,00
6718	Aut.Ch.Excep.sur Op. de Gest.	300,00	300,00	300,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6745	Sub. aux Pers. de Dr. privé	6 000,00	6 000,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	22 500,00	22 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 574 439,00	12 885 884,00	12 885 884,00

023	Virement à la section d'investissement	435 770,98	593 735,82	593 735,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	629 000,00	450 000,00	450 000,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	479 000,00	450 000,00	450 000,00
6875	Dot. Prov. Pr Risk.&Ch. Excep.	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 064 770,98	1 043 735,82	1 043 735,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 064 770,98	1 043 735,82	1 043 735,82

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 639 209,98	13 929 619,82	13 929 619,82
---	----------------------	----------------------	----------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 929 619,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 458 548,99	1 702 073,00	1 702 073,00
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.	0,00	13 000,00	13 000,00
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	80 130,00	76 245,00	76 245,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	125 000,00	125 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	25 000,00	25 000,00
70388	Autres Red. et Rec. diverses	400,00	300,00	300,00
70631	A caractère sportif	3 500,00	3 100,00	3 100,00
70632	A caractère de loisirs	214 520,00	217 000,00	217 000,00
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	248 800,00	243 800,00	243 800,00
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	648 100,00	616 643,00	616 643,00
70688	Autres prestations de service	3 600,00	3 600,00	3 600,00
7082	Commissions	420,00	400,00	400,00
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	33 000,00	33 000,00	33 000,00
70846	au GFP de rattachement	116 740,00	244 545,00	244 545,00
70876	par le GFP de rattachement	5 829,99	12 240,00	12 240,00
70878	par d'autres redevables	21 309,00	3 000,00	3 000,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	42 200,00	45 200,00	45 200,00
73	Impôts et taxes	9 841 548,00	9 942 447,00	9 942 447,00
73111	Taxes foncières & d'habitation	7 637 770,00	7 772 669,00	7 772 669,00
73211	Attribution de Compensation	1 009 778,00	1 009 778,00	1 009 778,00
7333	Taxes funéraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7336	Droits de place	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7337	Droits de stationnement	131 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	158 000,00	155 000,00	155 000,00
7368	Taxes locale publicité exter	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
74	Dotations et participations	1 503 163,74	1 477 622,94	1 477 622,94
7411	Dotation forfaitaire	680 916,00	598 381,00	598 381,00
744	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7461	D.G.D.	87,00	87,00	87,00
74718	Autres	911,00	8 822,00	8 822,00
7473	Départements	100 000,00	163 100,00	163 100,00
7478	Autres organismes	462 809,74	432 609,94	432 609,94
74832	Att.du Fds Dép.de la Tx. Prof.	140 000,00	140 000,00	140 000,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	2 508,00	2 813,00	2 813,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	105 932,00	121 810,00	121 810,00
75	Autres produits de gestion courante	785 949,25	757 476,88	757 476,88
752	Revenus des immeubles	626 879,25	602 400,88	602 400,88
757	Red. Vers. par fermiers & Conc.	136 300,00	138 000,00	138 000,00
7588	Autres produits divers gestion	22 770,00	17 076,00	17 076,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		13 639 209,98	13 929 619,82	13 929 619,82
(a) = 70+73+74+75+013				

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 639 209,98	13 929 619,82	13 929 619,82

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	13 639 209,98	13 929 619,82	13 929 619,82
--	----------------------	----------------------	----------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 929 619,82

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf. modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	76 000,00	62 000,00	62 000,00
202	Frais d'études,élaborat°modif	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	26 000,00	36 000,00	36 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	40 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	189 000,00	225 100,00	225 100,00
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	39 000,00	39 000,00	39 000,00
2041642	Bâtiments et installations	150 000,00	186 100,00	186 100,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 104 059,00	1 191 325,00	1 191 325,00
2121	Plant. d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	323 100,00	357 000,00	357 000,00
2138	Autres constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	297 576,00	213 000,00	213 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	15 000,00	15 000,00
21538	Autres réseaux	44 000,00	70 000,00	70 000,00
21568	autre mat. De def. Civile	14 000,00	14 000,00	14 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	500,00	500,00
21578	Autre mat. Et outil. de Voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst. mat. outil. techn	15 680,00	38 500,00	38 500,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 700,00	2 700,00	2 700,00
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	22 500,00	76 000,00	76 000,00
2184	Mobilier	28 101,00	26 768,00	26 768,00
2188	Autres immo corporelles	119 402,00	140 857,00	140 857,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	170 000,00	130 000,00	130 000,00
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	170 000,00	130 000,00	130 000,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	1 397 756,00	1 989 900,00	1 989 900,00
20181	TERRAINS SYNTHETIQUES H.LUPIN	0,00	243 400,00	243 400,00
20183	TR6 ENFSST THERY - ST GILLES	475 000,00	0,00	0,00
20184	CREATION MEDIATHEQUE - AGDST RESTAURANT	472 356,00	1 466 500,00	1 466 500,00
20191	TR7 ENFSST THERY - AV JOFFRE	10 000,00	280 000,00	280 000,00
20192	REHABILITATION EXTERIEURE ECOLE PEUPLIERS	440 400,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 936 815,00	3 598 325,00	3 598 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	284 424,00	296 010,00	296 010,00
1641	Emprunts en Euros	283 424,00	295 010,00	295 010,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	586 002,32	1 185 704,64	1 185 704,64
1321	Etat et Etab. nationaux	430 895,70	516 399,60	516 399,60
1322	Régions	0,00	199 729,94	199 729,94
1323	Départements	0,00	398 075,10	398 075,10
1326	Autres Etab. publics locaux	114 106,62	47 000,00	47 000,00
1328	Autres	0,00	3 500,00	3 500,00
1342	Amendes de police	20 000,00	21 000,00	21 000,00
1346	Participat°->voirie & réseaux	21 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 089 465,70	1 083 394,54	1 083 394,54
1641	Emprunts en Euros	1 089 465,70	1 083 394,54	1 083 394,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 675 468,02	2 269 099,18	2 269 099,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	420 000,00	480 000,00	480 000,00
10222	F.C.T.V.A.	400 000,00	450 000,00	450 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	30 000,00	30 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00	100 500,00	100 500,00
Total des recettes financières		481 000,00	581 500,00	581 500,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 156 468,02	2 850 599,18	2 850 599,18
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	435 770,98	593 735,82	593 735,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	629 000,00	450 000,00	450 000,00
15112	Provisions pour litiges	150 000,00	0,00	0,00
2802	Frais d'études,d'élaborat°,	11 830,10	11 830,10	11 830,10
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	21 602,93	20 522,77	20 522,77
28041621	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET E	400,00	400,00	400,00
280422	Bâtiments et installations	120 800,00	120 800,00	120 800,00
28051	Concessions et droits similaire	9 619,33	3 055,20	3 055,20
28121	Plantations arbres et arbustes	8 476,20	8 208,36	8 208,36
28128	Autres Ag. et Am. de Terr.	4 810,46	3 800,04	3 800,04
281311	Hotel de ville	531,74	531,74	531,74
28132	Immeubles de rapport	18 468,75	18 468,75	18 468,75
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	25 687,03	33 653,22	33 653,22
28152	Installations de voirie	35 732,93	26 994,60	26 994,60

Chap/art (1)	Libellé (1)	Fout memoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 242,74	1 242,74	1 242,74
281534	Réseaux d'électrification	903,38	903,38	903,38
281538	Autres réseaux	6 907,98	5 607,95	5 607,95
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	8 005,86	9 169,49	9 169,49
281571	Matériel roulant	3 987,48	4 160,82	4 160,82
281578	Aut mat et outil voirie	3 583,90	3 580,68	3 580,68
28158	Autr. inst mat outil technique	64 366,81	72 462,16	72 462,16
281758	Autres inst. mat outil techn	115,20	0,00	0,00
28181	Instal.Gén.,Ag.&Amenag divers	681,94	681,94	681,94
28183	Mat.de bureau et informatique	24 477,59	8 790,43	8 790,43
28184	Mobilier	19 071,79	14 719,74	14 719,74
28188	Autres immo corporelles	87 695,86	80 415,89	80 415,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 064 770,98	1 043 735,82	1 043 735,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 064 770,98	1 043 735,82	1 043 735,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 221 239,00	3 894 335,00	3 894 335,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				3 894 335,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20181
LIBELLE : TERRAINS SYNTHETIQUES H.LUPIN

(1)

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 728,00	0,00	243 400,00	243 400,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 728,00	0,00	92 900,00	92 900,00	0,00
2031	Frais d'études	1 728,00	0,00	91 400,00	91 400,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 500,00	150 500,00	0,00
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains	0,00	0,00	150 500,00	150 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	64 704,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 704,00
1323	Départements	0,00	64 704,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-178 696,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20183 (1)
LIBELLE : TR6 ENFSST THERY - ST GILLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		224 677,14	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 626,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 626,61	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	212 050,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	212 050,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20184 (1)
LIBELLE : CREATION MEDIATHEQUE - AGDST RESTAURANT

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		249 210,22	0,00	1 466 500,00	1 466 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	249 210,22	0,00	458 000,00	458 000,00	0,00
2031	Frais d'études	247 050,22	0,00	455 000,00	455 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 160,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2168	Autres collect° et oeuvres art	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	986 500,00	986 500,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	986 500,00	986 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	960 500,64
13	Subventions d'investissement	0,00	960 500,64
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	427 399,60
1322	Régions	0,00	199 729,94
1323	Départements	0,00	333 371,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-505 999,36
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20191 (1)
LIBELLE : TR7 ENFSST THERY - AV JOFFRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	92 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	92 500,00
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	89 000,00
1328	Autres	0,00	3 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-187 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20192 (1)
LIBELLE : REHABILITATION EXTERIEURE ECOLE PEUPLIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		290 587,35	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 344,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	253 243,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	242 550,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 692,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1.1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	295 010,00	202 970,00	63 000,00	142 589,00	1 485 968,00	520 300,00
Equipements municipaux (2)		202 970,00	24 000,00	142 589,00	1 485 968,00	520 300,00
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	295 010,00					
Dépenses d'ordre	0,00					
Total dépenses de l'exercice	295 010,00	202 970,00	63 000,00	142 589,00	1 485 968,00	520 300,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	295 010,00	202 970,00	63 000,00	142 589,00	1 485 968,00	520 300,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	2 577 130,36	0,00	21 000,00	0,00	960 500,64	64 704,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	2 577 130,36	0,00	21 000,00	0,00	960 500,64	64 704,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	2 634 650,82	3 882 851,00	280 933,00	2 664 033,00	509 570,00	634 150,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 634 650,82	3 882 851,00	280 933,00	2 664 033,00	509 570,00	634 150,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	642 443,00	39 100,00	689 500,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	642 443,00	39 100,00	689 500,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1.1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	800,00	18 988,00	387 100,00	777 610,00	0,00	3 894 335,00
Equipements municipaux (2)	800,00	18 988,00	200 000,00	777 610,00	0,00	3 373 225,00
Equip non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	186 100,00	0,00	0,00	225 100,00
Opérations financières						295 010,00
Dépenses d'ordre						0,00
Total dépenses de l'exercice	800,00	18 988,00	387 100,00	777 610,00	0,00	3 894 335,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	800,00	18 988,00	387 100,00	777 610,00	0,00	3 894 335,00

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	101 500,00	169 500,00	0,00	3 894 335,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	101 500,00	169 500,00	0,00	3 894 335,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	250 721,00	1 217 749,00	65 100,00	1 626 422,00	163 440,00	13 929 619,82
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnemen	250 721,00	1 217 749,00	65 100,00	1 626 422,00	163 440,00	13 929 619,82

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	793 309,94	275 362,88	1 329 440,00	217 597,00	13 929 619,82
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	793 309,94	275 362,88	1 329 440,00	217 597,00	13 929 619,82

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		2 634 650,82	3 882 851,00	280 933,00	2 664 033,00	509 570,00	634 150,00
Dépenses réelles		1 590 915,00	3 882 851,00	280 933,00	2 664 033,00	509 570,00	634 150,00
011	Charges à caractère général	0,00	681 887,00	24 833,00	995 616,00	230 710,00	320 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 298 655,00	105 850,00	1 664 967,00	184 260,00	215 580,00
014	Atténuation de produits	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 010,00	1 902 309,00	150 250,00	3 050,00	92 320,00	97 900,00
66	Charges financières	184 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 750,00	0,00	0,00	400,00	2 280,00	0,00
Dépenses d'ordre		1 043 735,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	593 735,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	642 443,00	39 100,00	689 500,00
Recettes réelles		8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	642 443,00	39 100,00	689 500,00
013	Atténuation de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	78 000,00	0,00	623 643,00	17 600,00	254 100,00
73	Impôts et taxes	7 927 669,00	1 012 278,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
74	Dotations et participations	873 091,00	1 822,00	0,00	18 800,00	15 000,00	120 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7,00	0,00	0,00	5 000,00	315 000,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		250 721,00	1 217 749,00	65 100,00	1 626 422,00	163 440,00	13 929 619,82
Dépenses réelles		250 721,00	1 217 749,00	65 100,00	1 626 422,00	163 440,00	12 885 884,00
011	Charges à caractère général	17 340,00	323 334,00	41 000,00	831 042,00	11 950,00	3 478 382,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 600,00	732 015,00	0,00	754 480,00	151 490,00	5 263 897,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	76 781,00	162 300,00	1 400,00	34 900,00	0,00	2 525 220,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 155,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	22 700,00	6 000,00	0,00	34 230,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 735,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		0,00	793 309,94	275 362,88	1 329 440,00	217 597,00	13 929 619,82
Recettes réelles		0,00	793 309,94	275 362,88	1 329 440,00	217 597,00	13 929 619,82
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	239 800,00	23 100,00	321 440,00	144 390,00	1 702 073,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	1 001 000,00	0,00	9 942 447,00
74	Dotations et participations	0,00	441 509,94	0,00	7 000,00	0,00	1 477 622,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	112 000,00	252 262,88	0,00	73 207,00	757 476,88
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		2 634 650,82	3 882 851,00	0,00	0,00	6 517 501,82
Dépenses de l'exercice		2 634 650,82	3 882 851,00	0,00	0,00	6 517 501,82
011	Charges à caractère général	0,00	681 887,00	0,00	0,00	681 887,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 298 655,00	0,00	0,00	1 298 655,00
014	Atténuation de produits	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
023	Virement à la section d'investissement	593 735,82	0,00	0,00	0,00	593 735,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 010,00	1 902 309,00	0,00	0,00	1 906 319,00
66	Charges financières	184 155,00	0,00	0,00	0,00	184 155,00
67	Charges exceptionnelles	2 750,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	0,00	9 942 867,00
Recettes de l'exercice		8 800 760,00	1 142 107,00	0,00	0,00	9 942 867,00
013	Atténuation de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	0,00	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00
73	Impôts et taxes	7 927 669,00	1 012 278,00	0,00	0,00	8 939 947,00
74	Dotations et participations	873 091,00	1 822,00	0,00	0,00	874 913,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		6 166 109,18	-2 740 744,00	0,00	0,00	3 425 365,18

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 784 314,00	1 854 450,00	64 470,00	138 457,00	18 300,00	5 490,00	17 370,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 784 314,00	1 854 450,00	64 470,00	138 457,00	18 300,00	5 490,00	17 370,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	581 300,00	5 250,00	15 350,00	42 927,00	18 300,00	1 390,00	17 370,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 152 805,00	1 200,00	49 120,00	95 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 209,00	1 848 000,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		50 007,00	1 009 778,00	1 822,00	38 000,00	0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		50 007,00	1 009 778,00	1 822,00	38 000,00	0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 009 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 734 307,00	-844 672,00	-62 648,00	-100 457,00	-18 300,00	-5 490,00	25 130,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
DEPENSES (2)		274 533,00	6 400,00	280 933,00
Dépenses de l'exercice		274 533,00	6 400,00	280 933,00
011	Charges à caractère général	18 433,00	6 400,00	24 833,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	105 850,00	0,00	105 850,00
65	Autres charges de gestion courante	150 250,00	0,00	150 250,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-274 533,00	-6 400,00	-280 933,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	500,00	250,00	107 623,00	166 000,00	160,00
	Dépenses de l'exercice	500,00	250,00	107 623,00	166 000,00	160,00
011	Charges à caractère général	500,00	0,00	1 773,00	16 000,00	160,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	105 850,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	250,00	0,00	150 000,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-500,00	-250,00	-107 623,00	-166 000,00	-160,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	221 060,00	723 794,21	0,00	0,00	0,00	1 683 141,00	2 627 995,21
	Dépenses de l'exercice	221 060,00	723 794,21	0,00	0,00	0,00	1 683 141,00	2 627 995,21
011	Charges à caractère général	3 390,00	309 160,21	0,00	0,00	0,00	650 328,00	962 878,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	216 720,00	414 634,00	0,00	0,00	0,00	1 032 813,00	1 664 167,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	4 643,00	0,00	0,00	0,00	637 800,00	642 443,00
	Recettes de l'exercice	0,00	4 643,00	0,00	0,00	0,00	637 800,00	642 443,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 643,00	0,00	0,00	0,00	619 000,00	623 643,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 800,00	18 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-221 060,00	-719 151,21	0,00	0,00	0,00	-1 045 341,00	-1 985 552,21

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		476 936,00	246 858,21	0,00	889 525,00	138 956,00	381 170,00	0,00	273 490,00
Dépenses de l'exercice		476 936,00	246 858,21	0,00	889 525,00	138 956,00	381 170,00	0,00	273 490,00
011	Charges à caractère général	135 596,00	173 564,21	0,00	350 060,00	137 868,00	0,00	0,00	162 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	341 340,00	73 294,00	0,00	539 465,00	1 088,00	381 170,00	0,00	111 090,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	4 643,00	0,00	434 000,00	24 000,00	0,00	0,00	179 800,00
Recettes de l'exercice		0,00	4 643,00	0,00	434 000,00	24 000,00	0,00	0,00	179 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 643,00	0,00	432 000,00	24 000,00	0,00	0,00	163 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	16 800,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-476 936,00	-242 215,21	0,00	-455 525,00	-114 956,00	-381 170,00	0,00	-93 690,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
DEPENSES (2)		92 320,00	9 060,00	85 370,00	322 820,00	509 570,00
Dépenses de l'exercice		92 320,00	9 060,00	85 370,00	322 820,00	509 570,00
011	Charges à caractère général	0,00	6 780,00	85 370,00	138 560,00	230 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	184 260,00	184 260,00
65	Autres charges de gestion courante	92 320,00	0,00	0,00	0,00	92 320,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 280,00	0,00	0,00	2 280,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		15 000,00	12 500,00	0,00	11 600,00	39 100,00
Recettes de l'exercice		15 000,00	12 500,00	0,00	11 600,00	39 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	6 000,00	0,00	11 600,00	17 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
74	Dotations et participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-77 320,00	3 440,00	-85 370,00	-311 220,00	-470 470,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0,00	6 210,00	0,00	2 850,00	85 370,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	6 210,00	0,00	2 850,00	85 370,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 930,00	0,00	2 850,00	85 370,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	1 500,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	1 500,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-4 710,00	0,00	8 150,00	-85 370,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	98 050,00	68 490,00	467 610,00	634 150,00
	Dépenses de l'exercice	98 050,00	68 490,00	467 610,00	634 150,00
011	Charges à caractère général	1 050,00	67 240,00	252 380,00	320 670,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	100,00	250,00	215 230,00	215 580,00
65	Autres charges de gestion courante	96 900,00	1 000,00	0,00	97 900,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	63 100,00	357 100,00	269 300,00	689 500,00
	Recettes de l'exercice	63 100,00	357 100,00	269 300,00	689 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	37 100,00	217 000,00	254 100,00
74	Dotations et participations	63 100,00	5 000,00	52 300,00	120 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	315 000,00	0,00	315 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-34 950,00	288 610,00	-198 310,00	55 350,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		38 160,00	160,00	0,00	13 970,00	16 200,00	463 010,00	4 600,00	0,00
Dépenses de l'exercice		38 160,00	160,00	0,00	13 970,00	16 200,00	463 010,00	4 600,00	0,00
011	Charges à caractère général	37 910,00	160,00	0,00	13 970,00	15 200,00	247 780,00	4 600,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 230,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		30 400,00	315 000,00	0,00	0,00	11 700,00	269 300,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		30 400,00	315 000,00	0,00	0,00	11 700,00	269 300,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 400,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	217 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	52 300,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	315 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 760,00	314 840,00	0,00	-13 970,00	-4 500,00	-193 710,00	-4 600,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	240,00	250 481,00	250 721,00
	Dépenses de l'exercice	240,00	250 481,00	250 721,00
011	Charges à caractère général	240,00	17 100,00	17 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	156 600,00	156 600,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	76 781,00	76 781,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-240,00	-250 481,00	-250 721,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	240,00	0,00	213 200,00	25 000,00	0,00	12 281,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	240,00	0,00	213 200,00	25 000,00	0,00	12 281,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	240,00	0,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	156 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	39 500,00	25 000,00	0,00	12 281,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-240,00	0,00	-213 200,00	-25 000,00	0,00	-12 281,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
DEPENSES (2)		0,00	25 600,00	0,00	0,00	1 192 149,00	1 217 749,00
Dépenses de l'exercice		0,00	25 600,00	0,00	0,00	1 192 149,00	1 217 749,00
011	Charges à caractère général	0,00	16 600,00	0,00	0,00	306 734,00	323 334,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	732 015,00	732 015,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	9 000,00	0,00	0,00	153 300,00	162 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 800,00	0,00	0,00	791 509,94	793 309,94
Recettes de l'exercice		0,00	1 800,00	0,00	0,00	791 509,94	793 309,94
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	1 800,00	0,00	0,00	238 000,00	239 800,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	441 509,94	441 509,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-23 800,00	0,00	0,00	-400 639,06	-424 439,06

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
EMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
DEPENSES (2)		22 500,00	16 000,00	26 600,00	0,00	65 100,00
Dépenses de l'exercice		22 500,00	16 000,00	26 600,00	0,00	65 100,00
011	Charges à caractère général	0,00	15 800,00	25 200,00	0,00	41 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
67	Charges exceptionnelles	22 500,00	200,00	0,00	0,00	22 700,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		103 032,94	137 788,69	34 541,25	0,00	275 362,88
Recettes de l'exercice		103 032,94	137 788,69	34 541,25	0,00	275 362,88
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 100,00	0,00	0,00	0,00	23 100,00
75	Autres produits de gestion courante	79 932,94	137 788,69	34 541,25	0,00	252 262,88
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		80 532,94	121 788,69	7 941,25	0,00	210 262,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		71 900,00	1 532 022,00	6 000,00	1 609 922,00
Dépenses de l'exercice		71 900,00	1 532 022,00	6 000,00	1 609 922,00
011	Charges à caractère général	26 030,00	789 012,00	0,00	815 042,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 470,00	711 010,00	0,00	754 480,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00	32 000,00	0,00	34 400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		91 145,00	1 224 605,00	6 690,00	1 322 440,00
Recettes de l'exercice		91 145,00	1 224 605,00	6 690,00	1 322 440,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	91 145,00	223 605,00	6 690,00	321 440,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 001 000,00	0,00	1 001 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		19 245,00	-307 417,00	690,00	-287 482,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		1 500,00	0,00	0,00	48 000,00	20 000,00	2 400,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 500,00	0,00	0,00	48 000,00	20 000,00	2 400,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 500,00	0,00	0,00	4 530,00	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	43 470,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		13 600,00	22 055,00	52 175,00	300,00	3 015,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		13 600,00	22 055,00	52 175,00	300,00	3 015,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 600,00	22 055,00	52 175,00	300,00	3 015,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		12 100,00	22 055,00	52 175,00	-47 700,00	-16 985,00	-2 400,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		271 310,00	346 600,00	601 112,00	301 450,00	11 550,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice		271 310,00	346 600,00	601 112,00	301 450,00	11 550,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	98 700,00	346 600,00	149 702,00	182 460,00	11 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 610,00	0,00	419 410,00	118 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 014 605,00	53 000,00	157 000,00	0,00	0,00	6 690,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		1 014 605,00	53 000,00	157 000,00	0,00	0,00	6 690,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	14 605,00	52 000,00	157 000,00	0,00	0,00	6 690,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 000 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		743 295,00	-293 600,00	-444 112,00	-301 450,00	-11 550,00	6 690,00	0,00	-6 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
DEPENSES (2)		158 640,00	1 800,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	163 440,00
Dépenses de l'exercice		158 640,00	1 800,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	163 440,00
011	Charges à caractère général	7 150,00	1 800,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	11 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	151 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 490,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		138 160,00	30 000,00	0,00	0,00	49 437,00	0,00	0,00	217 597,00
Recettes de l'exercice		138 160,00	30 000,00	0,00	0,00	49 437,00	0,00	0,00	217 597,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	138 160,00	0,00	0,00	0,00	6 230,00	0,00	0,00	144 390,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	43 207,00	0,00	0,00	73 207,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-20 480,00	28 200,00	0,00	0,00	46 437,00	0,00	0,00	54 157,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		295 010,00	202 970,00	0,00	0,00	497 980,00
Dépenses de l'exercice		295 010,00	202 970,00	0,00	0,00	497 980,00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 010,00	0,00	0,00	0,00	295 010,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	14 890,00	0,00	0,00	14 890,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	188 080,00	0,00	0,00	188 080,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		2 577 130,36	0,00	0,00	0,00	2 577 130,36
Recettes de l'exercice		2 577 130,36	0,00	0,00	0,00	2 577 130,36
021	Virement de la section de fonctionnement	593 735,82	0,00	0,00	0,00	593 735,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 083 394,54	0,00	0,00	0,00	1 083 394,54
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		2 282 120,36	-202 970,00	0,00	0,00	2 079 150,36

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	DEPENSES (2)	186 470,00	0,00	13 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	186 470,00	0,00	13 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 580,00	0,00	13 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-186 470,00	0,00	-13 500,00	0,00	-3 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	63 000,00	0,00	63 000,00
	Dépenses de l'exercice	63 000,00	0,00	63 000,00
204	Subventions d'équipement versées	39 000,00	0,00	39 000,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00	0,00	24 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	21 000,00	0,00	21 000,00
	Recettes de l'exercice	21 000,00	0,00	21 000,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	21 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-42 000,00	0,00	-42 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	21 000,00	0,00	-63 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	200,00	96 500,00	0,00	0,00	0,00	44 569,00	141 269,00
	Dépenses de l'exercice	200,00	96 500,00	0,00	0,00	0,00	44 569,00	141 269,00
21	Immobilisations corporelles	200,00	96 500,00	0,00	0,00	0,00	44 569,00	141 269,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-200,00	-96 500,00	0,00	0,00	0,00	-44 569,00	-141 269,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	82 500,00	14 000,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	1 169,00
	Dépenses de l'exercice	82 500,00	14 000,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	1 169,00
21	Immobilisations corporelles	82 500,00	14 000,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	1 169,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-82 500,00	-14 000,00	0,00	-43 400,00	0,00	0,00	0,00	-1 169,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	4 700,00	1 468 500,00	12 768,00	1 485 968,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	4 700,00	1 468 500,00	12 768,00	1 485 968,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 700,00	2 000,00	12 768,00	19 468,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	1 466 500,00
20184	CREATION MEDIATHEQUE - AGDST RESTAURANT	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	1 466 500,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	960 500,64	0,00	960 500,64
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	960 500,64	0,00	960 500,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	960 500,64	0,00	960 500,64
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-4 700,00	-507 999,36	-12 768,00	-525 467,36

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	2 000,00	2 700,00	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	0,00	2 000,00
	Dépenses de l'exercice	2 000,00	2 700,00	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	0,00	0,00
20184	CREATION MEDIATHEQUE - AGDST RESTAURANT	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466 500,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	960 500,64	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	960 500,64	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	960 500,64	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 000,00	-2 700,00	0,00	0,00	-505 999,36	0,00	0,00	-2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	518 400,00	1 900,00	520 300,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	518 400,00	1 900,00	520 300,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	275 000,00	1 900,00	276 900,00
	Opérations d'équipement	0,00	243 400,00	0,00	243 400,00
20181	TERRAINS SYNTHETIQUES H.LUP	0,00	243 400,00	0,00	243 400,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	64 704,00	0,00	64 704,00
	Recettes de l'exercice	0,00	64 704,00	0,00	64 704,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 704,00	0,00	64 704,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-453 696,00	-1 900,00	-455 596,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	175 000,00	243 400,00	0,00	100 000,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	175 000,00	243 400,00	0,00	100 000,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	175 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	243 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20181	TERRAINS SYNTHETIQUES H.LUPIN	0,00	243 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	64 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	64 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-175 000,00	-178 696,00	0,00	-100 000,00	0,00	-1 900,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	800,00	800,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	800,00	800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	800,00	800,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-800,00	-800,00

T
T

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 988,00	18 988,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	18 988,00	18 988,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 988,00	18 988,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-18 988,00	-18 988,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	1 000,00	386 100,00	0,00	387 100,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 000,00	386 100,00	0,00	387 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	186 100,00	0,00	186 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	1 000,00	100 500,00	0,00	101 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	1 000,00	100 500,00	0,00	101 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 500,00	0,00	100 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-285 600,00	0,00	-285 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	45 000,00	445 610,00	286 000,00	776 610,00
	Dépenses de l'exercice	45 000,00	445 610,00	286 000,00	776 610,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	41 110,00	6 000,00	47 110,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	274 500,00	0,00	319 500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
20191	TR7 ENFSST THERY - AV JOFFRE	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	47 000,00	92 500,00	139 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	47 000,00	92 500,00	139 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 000,00	92 500,00	139 500,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-45 000,00	-398 610,00	-193 500,00	-637 110,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	30 000,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	30 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	30 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20191	TR7 ENFSST THERY - AV JOFFRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-15 000,00	-30 000,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	10 000,00	195 500,00	196 110,00	44 000,00	0,00	286 000,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	10 000,00	195 500,00	196 110,00	44 000,00	0,00	286 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	31 110,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	65 500,00	165 000,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00
20191	TR7 ENFSST THERY - AV JOFFRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	30 000,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	30 000,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	20 000,00	-148 500,00	-196 110,00	-44 000,00	0,00	-193 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1.N	Montants des tirages N-1	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...	19/10/2017	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du président de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts ont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0									
								0,000	0,000					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 156 000,00 €									
1641 Emprunts en euros (total)					6 156 000,00 €									
201442 02 (2008-1)	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE	08/07/2008	21/10/2008	31/12/2008	1 500 000,00 €	F	FIXE	4,900	4,990	EURO	T	P	N	A-1
0448 (2009SG30)	SOCIETE GENERALE	16/07/2009	17/07/2009	17/10/2009	4 656 000,00 €	F	FIXE	4,540	4,686	EURO	T	V	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0									
								0,000	0,000					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0									
								0,000	0,000					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					25 001,46 €									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					25 001,46 €									
					25 001,46 €			0,000	0,000					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0									
								0,000	0,000					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
								0,000	0,000					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0									
								0,000	0,000					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
								0,000	0,000					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
								0,000	0,000					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
								0,000	0,000					
1687 Autres dettes (total)					0									
								0,000	0,000					
Total général					6 181 001,46 €									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0		4 097 307,18 €					295 004,85 €	179 153,15 €	- €	33 150,34 €
1641 Emprunts en euros (total)		0		4 097 307,18 €					295 004,85 €	179 153,15 €	- €	33 150,34 €
201442 02 (2008-1)	N	0		465 281,43 €	3,67	F	FIXE	3,450	118 274,70 €	14 532,98 €	- €	33,25 €
0448 (2009SG30)	N	0		3 632 025,75 €	14,5	F	FIXE	4,540	176 730,15 €	164 620,17 €	- €	33 117,09 €
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0		0					0	0	0	0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
1687 Autres dettes (total)		0		0					0	0	0	0
		0		0	0			0,000	0	0	0	0
Total général		0		4 097 307,18 €					295 004,85 €	179 153,15 €	0	33 150,34 €

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	4 097 307,18 €	0	0	0	0	0
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibérations du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			04/04/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Logiciels	1	28/11/1996
Linéaire	Véhicules de tourisme	5	28/11/1996
Linéaire	Matériel informatique	1	28/11/1996
Linéaire	Matériel bureautique	5	28/11/1996
Linéaire	Petit matériel téléphonique	5	28/11/1996
Linéaire	Progiciels (avec maintenance)	1	28/11/1996
Linéaire	Electroménager	5	28/11/1996
Linéaire	Petit outillage atelier	5	28/11/1996
Linéaire	Petit mobilier et accessoires	5	28/11/1996
Linéaire	Petits matériels divers	5	28/11/1996
Linéaire	Petit matériel roulant et non roulant à moteur ou sans moteur	5	28/11/1996
Linéaire	Petits équipements sportifs et jouets	5	28/11/1996
Linéaire	Matériel d'enregistrement et de reproduction de l'image	5	28/11/1996
Linéaire	Petits instruments de mesure	5	28/11/1996
Linéaire	Extincteurs, matériels d'incendie et de secours	5	28/11/1996
Linéaire	Matériels de signalisation	5	28/11/1996
Linéaire	Matériels de sécurité	5	28/11/1996
Linéaire	Matériels d'équipements des cuisines	5	28/11/1996
Linéaire	Livres et compact-disques	5	28/11/1996
Linéaire	Mobilier urbain	8	28/11/1996
Linéaire	Camions et véhicules industriels	10	28/11/1996
Linéaire	Gros matériel roulant et non roulant, à moteur et sans moteur	10	28/11/1996
Linéaire	Gros outillage des ateliers et garage	10	28/11/1996
Linéaire	Equipements sportifs fixes	10	28/11/1996
Linéaire	Literie	10	28/11/1996
Linéaire	Décoration	10	28/11/1996
Linéaire	Matériel d'ambiance (ex. : sonorisation)	10	28/11/1996
Linéaire	Matériel de consultation, de reproduction ou de façonnage de documents	10	28/11/1996
Linéaire	Installation de réseaux téléphoniques	10	28/11/1996
Linéaire	Gros instruments de mesure	10	28/11/1996
Linéaire	Equipement de cuisine (matériel de cuisson)	10	28/11/1996
Linéaire	Instruments de musique	10	28/11/1996
Linéaire	Mobilier de bureau et divers	15	28/11/1996
Linéaire	Machine de traitement du courrier	15	28/11/1996
Linéaire	Installation de réseaux de chauffage	15	28/11/1996
Linéaire	Plantations	15	28/11/1996
Linéaire	Grosses installations : voirie (ex. : feux de signalisation)	25	28/11/1996
Linéaire	Coffre-fort	25	28/11/1996
Linéaire	Monte charges et ascenseurs	25	28/11/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		295 010,00	I 295 010,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		295 010,00	295 010,00
1641	Emprunts en Euros	295 010,00	295 010,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	295 010,00	0,00	0,00	295 010,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 624 235,82	III 1 624 235,82
Ressources propres externes de l'année (a)		480 000,00	480 000,00
10222	F.C.T.V.A.	450 000,00	450 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 144 235,82	450 000,00
2802	Frais d'études,d'élaborat°	11 830,10	11 830,10
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20 522,77	20 522,77
28041621	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET E	400,00	400,00
280422	Bâtiments et installations	120 800,00	120 800,00
28051	Concessions et droits similaire	3 055,20	3 055,20
28121	Plantations arbres et arbustes	8 208,36	8 208,36
28128	Autres Ag. et Am. de Terr.	3 800,04	3 800,04
281311	Hotel de ville	531,74	531,74
28132	Immeubles de rapport	18 468,75	18 468,75
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	33 653,22	33 653,22
28152	Installations de voirie	26 994,60	26 994,60
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 242,74	1 242,74
281534	Réseaux d'électrification	903,38	903,38
281538	Autres réseaux	5 607,95	5 607,95
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	9 169,49	9 169,49
281571	Matériel roulant	4 160,82	4 160,82
281578	Aut mat et outil voirie	3 580,68	3 580,68
28158	Autr. inst mat outil technique	72 462,16	72 462,16
28181	Instal.Gén.,Ag.&Amenag divers	681,94	681,94
28183	Mat.de bureau et informatique	8 790,43	8 790,43
28184	Mobilier	14 719,74	14 719,74
28188	Autres immo corporelles	80 415,89	80 415,89
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	593 735,82	593 735,82
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	100 500,00	100 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	1 624 235,82	0,00	0,00	0,00	1 624 235,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	295 010,00
Ressources propres disponibles IV	1 624 235,82
Solde V = IV - II(6)	1 329 225,82

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
012	Charges de personnel et frais assimilés		74	Dotations et participations	
65	Autres charges de gestion courante		70	Produit des services, du domaine et ventes div.	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuations de charges		13	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00 €	TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement (4)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00 €	TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00 €

NEANT

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L 2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Observation :

Le traitement et la collecte des ordures ménagères sont transférés à l'EPT POLD depuis le 01/01/2016. Toutes les charges et recettes afférentes à ce service, ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sont réglées sur le budget intercommunal.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
16			16		
Acquisition			Dotations et participations reçues		
20	Immobilisations corporelles		10		
21					
22					
23					
26					
27					
Opérations d'équipement n°(1 ligne par opération)					
Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles		
10			20		
13					
21			21		
22					
23					
26					
27					
45 ...1	Opé. C/ de tiers n° (1 ligne par opé)		45 ...2	Opé. C/ de tiers n° (1 ligne par opé)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00 €	TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00 €	TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00 €

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L 2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
					-	-	0			0,000			0,000			-	-	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
					-	-	0			0,000			0,000			-	-	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					20 395 935,00	19 109 291,89										303 004,74	413 310,80	
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI LOGTS ETUDIANTS 58 RUE DE GARCHES PLDD01 PLS PREFI POUR HAUTS DE SEINE HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 457 695,00	2 329 524,69	36,5	A	V	LIVRETA + 1,11000	1,860	V	LIVRETA + 1,11000	1,860	A-1		43 329,16	44 322,51
CAISSE DES DEPOTS	2019	P	EMPRUNT GARANTI 5 SENTE SEIGNEURIE POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 000,00	62 000,00	39	A	V	LIVA + 1,11000	1,860	V	LIVA + 1,11000	1,860	A-1		1 153,20	1 454,76
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI 11 RUE LOUIS BARTHOU PLS POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 000,00	106 814,89	26,33	A	V	LIVRETA + 1,11000	1,648	V	LIVRETA + 1,11000	1,750	A-1		1 869,26	3 818,74
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI 11 RUE LOUIS BARTHOU PLUS POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 000,00	62 888,20	36,17	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,286	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		848,99	1 698,11
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI 11 RUE LOUIS BARTHOU PLAI POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 000,00	51 327,82	36,17	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,525	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		282,30	1 537,48
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI LOGTS ETUDIANTS 58 RUE DE GARCHES PEX09 PEX PHARE POUR HAUTS DE SEINE HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	452 802,00	426 616,22	36	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,376	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		5 759,32	8 965,32
CAISSE DES DEPOTS	2012	P	EMPRUNT GARANTI SENTE MAZELEYRE PLAI02 PLAI SPRF POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 000,00	20 415,92	42,08	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,682	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		112,29	422,15
CAISSE DES DEPOTS	2012	P	EMPRUNT GARANTI SENTE MAZELEYRE PLAI02 PLAI SPRF POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 000,00	25 564,59	32,08	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,712	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		140,61	708,63
CAISSE DES DEPOTS	2012	P	EMPRUNT GARANTI SENTE MAZELEYRE PLUS02 PLUS SPRF POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 000,00	14 513,58	42,08	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,492	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		195,93	251,20
CAISSE DES DEPOTS	2012	P	EMPRUNT GARANTI SENTE MAZELEYRE PLUS02 PLUS SPRF POUR I3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 000,00	20 925,28	32,08	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,521	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		282,49	507,51
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 868,00	188 693,26	43,25	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,426	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		2 547,36	3 168,22
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	755 132,00	698 921,07	33,25	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,442	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		9 435,43	16 334,49
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 000,00	65 271,54	33,25	A	V	LIVRETA + 1,05000	1,899	V	LIVRETA + 1,05000	1,800	A-1		1 108,62	1 727,85
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	405 000,00	393 220,30	43,25	A	V	LIVRETA + 1,10000	1,934	V	LIVRETA + 1,10000	1,850	A-1		6 713,93	8 076,72
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	640 000,00	592 305,57	33,25	A	V	LIVRETA + 1,10000	1,950	V	LIVRETA + 1,10000	1,850	A-1		10 057,33	15 852,50

VILLE DE VAUCRESSON
BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 28 ALLEE SAINT GILLES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 536,00	135 114,58	43,25	A	V	LIVRETA + 0,6000	1,426	V	LIVRETA + 0,6000	1,350	A-1		1 824,05	2 268,61
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 28 ALLEE SAINT GILLES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 464,00	128 323,38	33,25	A	V	LIVRETA + 0,6000	1,442	V	LIVRETA + 0,6000	1,350	A-1		1 732,37	2 999,04
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 28 ALLEE SAINT GILLES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 000,00	94 409,93	33,25	A	V	LIVRETA + 1,0500	1,895	V	LIVRETA + 1,0500	1,800	A-1		1 610,18	2 073,54
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 28 ALLEE SAINT GILLES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	239 515,00	232 548,54	43,25	A	V	LIVRETA + 1,1000	1,934	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		3 970,58	4 776,52
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 28 ALLEE SAINT GILLES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	105 000,00	97 530,15	33,25	A	V	LIVRETA + 1,1000	1,950	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		1 656,06	2 610,31
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	362 515,00	351 028,09	43,25	A	V	LIVRETA + 0,6000	1,426	V	LIVRETA + 0,6000	1,350	A-1		4 738,88	5 893,87
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	197 485,00	182 985,88	33,25	A	V	LIVRETA + 0,6000	1,442	V	LIVRETA + 0,6000	1,350	A-1		2 470,31	4 276,56
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLAI01 PLAI PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 422,00	309 130,10	43,25	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,621	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		1 700,22	6 229,04
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLAI01 PLAI PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	394 578,00	352 851,92	33,25	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,779	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		1 940,69	9 466,31
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	832 443,00	806 065,62	43,25	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,426	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		10 881,89	13 534,08
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLUS01 PLUS PREF POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 030 557,00	952 578,57	33,25	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,442	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		12 859,81	22 262,72
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 000,00	134 395,99	33,25	A	V	LIVRETA + 1,0500	1,899	V	LIVRETA + 1,0500	1,800	A-1		2 282,66	3 557,73
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	652 690,00	633 706,11	43,25	A	V	LIVRETA + 1,1000	1,934	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		10 820,03	13 016,28
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	280 280,00	258 899,27	33,25	A	V	LIVRETA + 1,1000	1,950	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		4 396,10	6 929,20
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	180 000,00	163 743,47	33,25	A	V	LIVRETA + 1,05000	1,903	V	LIVRETA + 1,05000	1,800	A-1		2 773,27	4 833,71
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 289 803,00	1 226 052,58	43,25	A	V	LIVRETA + 1,10000	1,938	V	LIVRETA + 1,10000	1,850	A-1		20 870,74	29 224,23
CAISSE DES DEPOTS	2013	P	EMPRUNT GARANTI 54 RUE DE GARCHES PLSD01 PLS PREFI POUR RLF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	585 258,00	529 311,41	33,25	A	V	LIVRETA + 1,10000	1,953	V	LIVRETA + 1,10000	1,850	A-1		8 962,22	15 785,01
CAISSE DES DEPOTS	2011	P	EMPRUNT GARANTI 2 AV DU BOIS DE LA MARCHÉ PLAI01 PLAI PREF POUR L'AMVL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 000,00	126 744,79	32	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,741	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		697,10	3 513,26
CAISSE DES DEPOTS	2011	P	EMPRUNT GARANTI 2 AV DU BOIS DE LA MARCHÉ PLAI01 PLAI PREF POUR L'AMVL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 500,00	107 493,45	42	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,741	V	LIVRETA - 0,20000	0,550	A-1		591,21	2 222,72
CAISSE DES DEPOTS	2011	P	EMPRUNT GARANTI 2 AV DU BOIS DE LA MARCHÉ PLSD01 PLS PREFI POUR L'AMVL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 000,00	198 816,79	32	A	V	LIVRETA + 1,1000	2,023	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		3 678,11	4 425,55
CAISSE DES DEPOTS	2011	P	EMPRUNT GARANTI 2 AV DU BOIS DE LA MARCHÉ PLSD01 PLS PREFI POUR L'AMVL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	182 000,00	167 884,73	42	A	V	LIVRETA + 1,1000	2,060	V	LIVRETA + 1,1000	1,850	A-1		3 105,87	2 589,29
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI FAM 54-56 RUE DE GARCHES PLSD01 POUR HAUTS DE SEINE HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 482 284,00	4 249 243,54	36,5	A	V	LIVRETA + 1,11000	1,860	V	LIVRETA + 1,11000	1,860	A-1		79 035,93	80 616,79
CAISSE DES DEPOTS	2016	P	EMPRUNT GARANTI FAM 54-56 RUE DE GARCHES PHARE POUR HAUTS DE SEINE HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 582 108,00	2 432 872,68	36,5	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	V	LIVRETA + 0,60000	1,350	A-1		32 843,78	51 126,71
CREDIT FONCIER	2007	P	EMPRUNT GARANTI 38/42 RUE RAYMOND POINCARE AMVL POUR L'AMVL	CREDIT FONCIER	280 000,00	178 557,59	17,83	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	0,000	A-1		3 726,46	10 233,53
TOTAL GENERAL					20 395 935,00	19 109 291,89											303 004,74	413 310,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 - Intérêts réglés à l'échéance - (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B1.2
CALCUL DU RATIO D ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT	

B 1.2 CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	474 158,00
Provisions pour garanties d'emprunts	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	474 158,00
Recettes réelles de fonctionnement	13 929 619,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	3,40%

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252 - 2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VILLE DE VAUCRESSON
Budget Primitif Exercice 2020

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6553-6554-6556-6558 Contribution aux organismes de regroupement					1 891 020
6553-113		Contingent Incendie Fonctionnement Préfecture de Police	- Préfecture de Police	Etablissement public	150 000
65541-02125		Fonds de compensation des charges territoriales	- EPT Paris Ouest La Défense	Etablissement public	1 600 000
65548 - 02121		Contribution aux frais généraux et frais de fonctionnement - Usage Aire Bus - Mise à disposition terrains du Trapèze de Jardy	- Syndicat Intercommunal du Trapèze de Jardy :	Etablissement public	35 000
65548-02025		Contribution aux frais de fonctionnement	- GIP Maximilien	Etablissement public	620
65548 - 02123		Contribution aux frais de fonctionnement	- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Haras Lupin	Etablissement public	78 000
65548-815		Contribution aux frais de fonctionnement	- Syndicat Autolib	Etablissement public	2 400
6558-511		Contribution obligatoire Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	FIPHFP	Etablissement public	25 000
6573 Subventions de fonctionnement aux organismes publics					66 400
65736	C.C.A.S. et Caisse des Ecoles				39 500
657362 - 520		Participation à l'action de prévention et de développement social sur la commune	CCAS	Etablissement public	31 000
657362 - 520	Départements		Reversement tiers des recettes de concessions cimetièrre au CCAS	Etablissement public	8 500
65733 - 520		Action sociale en faveur du logement	Fonds de solidarité logements	Etablissement public	1 400
65738	Autres organismes				25 500
65738 - 20		Participation aux frais de scolarité	Ecoles spécialisées	Etablissement public	2 500
65738 - 0202		Promouvoir l'action sociale en faveur des agents municipaux	Comité des Œuvres Sociales	Association loi 1901	22 500
65738 - 835		Permet l'accompagnement de la collectivité au processus de biodiversité	Agence Bio-diversité	Etablissement public	500
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé					406 190
6574	Administration Générale				4 489
		Participation pour l'élaboration de l'enquête financière	Association des Secrétaires Généraux		200
			Provision pour subventions		4 289
6574 - 025	Aides aux associations				4 100
		Politique de mémoire	Association des Anciens Combattants	Association loi 1901	1 800
			Le Souvenir Français	Association loi 1901	300
		Contribution aux frais de fonctionnement de l'association pour les enfants handicapés	Quelque Chose en Plus	Association loi 1901	2 000
6574-111	Sécurité		L'Amicale de la Vaucressonnaise	Association loi 1901	250 250
6574 - 20	Enseignement				550
		Contribution au fonctionnement	Association des Parents d'Elèves	Association loi 1901	550

VILLE DE VAUCRESSON
Budget Primitif Exercice 2020

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574 - 30	Culture	Promouvoir l'action culturelle et sportive de la Ville	Loisirs et Culture des Jeunes	Association loi 1901	92 320
					76 020
			Ateliers Audiovisuels (AVM)	Association loi 1901	0
			Bibliothèque	Association loi 1901	800
			Société des Artistes de Vaucresson	Association loi 1901	500
			Art et Histoire	Association loi 1901	400
		Promouvoir l'action culturelle de la Ville	L'Estrade	Association loi 1901	12 300
			L'Echiquier de Vaucresson	Association loi 1901	0
			Bridge Club	Association loi 1901	800
			Al fin Voce	Association loi 1902	1 100
			Vaucresson Accueil Loisirs	Association loi 1901	400
					96 900
6574 - 40	Sports et Jeunesse	Participer à l'intégration au sein d'activités des personnes handicapées et valides	Amicale Sports et Loisirs T. Lautrec	Association loi 1901	8 100
					400
			Association Sportive du Collège	Association loi 1901	400
			Yves du Manoir	Association loi 1901	2 500
			Scouts et Guide de France	Association loi 1901	7 000
			FC 92	Association loi 1901	1 700
			UFSVM	Association loi 1901	5 100
		Promouvoir l'action sportive de la Ville	Hand Ball Vaucresson	Association loi 1901	6 000
			Basket Club Vaucresson	Association loi 1901	500
			Garches Vaucresson Volley	Association loi 1901	1 600
			Bushido Club	Association loi 1901	58 000
			Team-Fleuret	Association loi 1902	4 000
			Rugby Club Garches-Vaucresson	Association loi 1901	2 000
			Projet jeunes		1 000
6574-415	Course 10 km de Vaucresson	Reversement des participations de la Course des 10 km à une association		Association loi 1901	12 281
6574 - 523	Actions en faveur des personnes en difficulté				9 281
		Contribution aux frais de fonctionnement des associations sociales sur la Ville	Aide et Maintien à Domicile	Association loi 1901	3 000
			Les restos du cœur	Association loi 1901	9 000
6574 - 61	Service en faveur des personnes âgées				9 000
		Contribution aux activités en faveur des personnes âgées	Club des Aînés	Association loi 1901	70 000
6574 - 642	Crèche				70 000
		Contribution au fonctionnement de la crèche	Les P'tits Cressonets	Association loi 1901	83 300
6574-646	Halte-Garderie				83 300
		Contribution au fonctionnement de la Halte garderie	Le Pré au Bois	Association loi 1901	32 000
6574 - 822	Voirie communale				32 000
		Contribution aux frais de fonctionnement	Asa Théry	Association syndicale	0
6575	Fonds de concours aux organismes publics				0
6741	Subventions ou dotations d'équipement en nature			—	—
6744	Subventions aux SPIC			—	—
TOTAL GENERAL					2 363 610

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV – ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A	2	0	2	1	1	2
Attaché		11	0	11	3	7	10
Attaché TNC 14/35e		0	1	1	0	1	1
Attaché TNC 18h33/35e		0	1	1	0	1	1
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	0	3	2	0	2
Rédacteur principal 2ème classe		1	0	1	0	0	0
Rédacteur	C	5	0	5	2	2	4
Adjoint administratif principal 1ère classe		4	0	4	4	0	4
Adjoint administratif principal 2ème classe		5	0	5	3	0	3
Adjoint administratif		9	0	9	6	0	6
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A	1	0	1	0	0	0
Ingénieur		2	0	2	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 2ème classe		1	0	1	0	0	0
Technicien		3	0	3	2	1	3
Agent de maîtrise principal	C	6	0	6	6	0	6
Agent de maîtrise		2	0	2	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe		1	0	1	0	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe		22	0	22	20	0	20
Adjoint technique		23	0	23	15	6	21
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d)							
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Psychologue Hors classe 1h15/35e		0	1	1	0	1	1
Psychologue Classe normale 5/35e		0	1	1	0	1	1
Puéricultrice hors classe		1	0	1	1	0	1
Educateur de jeunes enfants de seconde classe	A	2	0	2	1	0	1
ATSEM principal 1ère classe	C	5	0	5	5	0	5
ATSEM principal 2ème classe		2	0	2	0	0	0
Auxiliaire puéricultrice principale 1ère classe		5	0	5	5	0	5
Auxiliaire puéricultrice principale 2ème classe		6	0	6	2	3	5
FILIERE SPORTIVE (e)							
Educateur des APS principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Educateur des APS principal 2ème classe		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (f)							
Adjoint du patrimoine Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (g)							
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe		0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation		5	0	5	4	0	4
TOTAL GENERAL		134	4	138	88	24	112

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros (en bruts)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché principal	A	ADM	836	5570,66	3-3	CDI
			718	2172,79	3-3	CDI
			607	3534,48	3-3	CDI
			558	3327,02	3-2	CDD
			558	3513,90	3-3	CDI
			518	3125,03	3-3	CDI
			518	3093,50	3-3	CDI
			490	1121,65	3-3	CDI
			490	2892,64	3-3	CDD
			441	2310,45	3-3	CDI
			500	3242,39	3-2	CDD
Rédacteur	B		388	2095,56	3-2	CDD
Technicien	B		372	2183,94	3-2	CDD
			348	1784,22	3-2	CDD
			348	1866,86	3-2	CDD
			348	1887,83	3-2	CDD
			348	1591,98	3-2	CDD
			348	1666,47	3-2	CDD
Adjoint Technique	C	TECH				
			649	3084,07	3-3	CDD
Infirmier en soins généraux hors classe	A	S	869	112,74	3-2	CDD
Psychologue Hors classe			816	461,10	3-2	CDD
Psychologue classe normale			358	2079,12	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C		351	1867,34	3-2	CDD
			351	1867,34	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S : Sanitaire et social
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF
ETAT DES ENSEMBLES IMMOBILIERS AU 01/01/2020
Bâtiments et terrains appartenants à la Ville

N° IMMO	Adresse	Nature du bien	Parcelle(s)	Superficie en m²	Superficie bâtie S.H.O.N.	Date acquisition / construction	Imputation à l'état de l'actif	Valeur à l'état de l'actif (euros)
BATIMENTS AFFECTES AUX SERVICES MUNICIPAUX								
800	8 Grande Rue	Mairie (donation)	AL 54	276	478		21311	70 933,71 €
801	1 rue de la Feuillaume	Immeuble Services Techniques dont logement	AL 385	1 241	300 60	02/04/1991	21318	1 038 547,80 €
802	10 Bis Rue Folie	Pavillon Service Social	AM 472	449	192	25/10/1973	21318	22 867,35 €
803	10 Rue Folie	Pavillon Léonard de Vinci	AM 473	464	195	05/12/1977	21318	91 667,84 €
804	16 Grande Rue	Terrain bâtiment préfabriqué	AL 434	364			21318	38 838,51 €
805	11 rue des Jardins	Immeuble Crèche Services administratifs dont logements	AL 62-417-413	966	945 92	11/07/1986	21318	328 549,50 €
806	Av. J.S. Legagneur	C. Culturel Montgolffière	AM 481	1 059	1 461	02/06/1920	21318	981 798,31 €
807	Av. J.S. Legagneur	Restaurant Municipal	AM 610	2293 *	650	02/06/1920	21318	251 834,93 €
809	2 et 4 Sente Seigneurie	Pavillon	AL 143 - 144	192+418	66	19/08/1992	21318	56 106,90 €
823	14 Grande Rue	Mini-crèche	AL 412 - 414	226	135	10/05/1972	21318	93 172,01 €
830	1 Allée Lauriers	Centre de Loisirs Primaire provisoire (Algéco)	AN 338	5 298	233	Terrain 17/12/1973 - C.Loisirs 2003	2113	92 939,15 €
8762	1 place Charles de Gaulle	Local Associatif	AN 394-396	204	204	02/02/2012	2138	123 027,32 €
	Rue de Garches	Ateliers municipaux				2011-2012		
	Rue Victor Duret	Centre Sportif Haras Lupin				2013-2014		
IMMEUBLES DE LOGEMENTS								
810	66 Bd République	Immeuble de logements	AL 380	7433 *	485		2132	165 842,85 €
811	66 Bd République	Logts préfabriqués	Al 380	7433 *			2132	46 122,45 €
812	2 Rue Folie	Immeuble de logements	AM 178	2267 *	300	15/11/1894	2132	169 153,85 €
814	7 rue de la Folie	Pavillon	AM 312 - 311	740	160	24/12/1984	2138	112 812,27 €
815	15 allée Grandes Fermes	Etage du Pavillon : 3 logements	AK 497	3307 *	151	24/02/1971	2132	135 264,88 €
	Rue de Garches	Logements sociaux Ateliers				2011-2012		
8082	8 rue de Garches	Chambre N°13	AL 191	-		15/11/2010	2138	35 600,00 €
8763	8, rue de Garches	Chambre N°19	AL 191	-		02/02/2012	2138	26 487,87 €
	8, rue de Garches	Chambre n°15 Lot 167	AL191			16/10/2013	2138	34 235,61 €
8115	28 allée St Gilles	Pavillon d'habitation 4 logements	AC 497 - 560			15/12/2010	2138	21 800,00 €
8397	11 bis rue de la Folie	Appartement+cave	AM 301	-		21/06/2011	2138	69 900,00 €
8529	4, place de l'Eglise	Chambre N°20	AL 189	-		05/10/2011	2138	32 550,00 €
8530	4, place de l'Eglise	Chambre N°4	AL 189	-		05/10/2011	2138	25 950,00 €
8369	30, rue de Garches	Chambre N°32	AL 192	-		05/05/2011	2138	33 527,99 €
10157	30, rue de Garches	Chambre n°36 lot 147	AL 192			03/07/2015	2138	42 101,08 €
10274	41, rue du Professeur Victor Pauchet	Chambre n°2 Lot 642	AL 178			16/10/2015	2138	36 118,94 €
10277	41, rue du Professeur Victor Pauchet	Chambre n°3 Lot 643	AL 178			16/10/2015	2138	33 831,31 €
10940	8, rue de Garches	Chambre 27 Lot 179	AL191			16/05/2017	2138	38 000,00 €
10942	41, rue du Professeur Victor Pauchet	Chambre 9 Lot 649	AL 178			16/05/2017	2138	41 610,00 €
10998	30, Rue de Garches	Chambre 43 Lot 154	AL 192			26/07/2017	2138	39 138,70 €
11209	1-17 av le Nôtre	Chambre 20 Lot 172	AL191			07/12/2017	2138	38 000,00 €
11210	30, Rue de Garches	Chambre 67 Lot 178	AL 192			07/12/2017	2138	38 000,00 €
11522	19 av le Nôtre	Chambre 30 Lot 77	AL 190			31/10/2018	2138	43 024,00 €
11786	4 Place Eglise	Chambre 19 Lot 59	AL 189			03/06/2019	2138	41 000,00 €
11910	30 rue de Garches	Chambre 65 Lot 176	AL 192			24/09/2019	2138	39 000,00 €
11931	17 rue Gambetta	Chambre 5 Lot 27	AM 442-AM 587			03/10/2019	2138	56 000,00 €
11918	19 av le Nôtre	Chambre 7 Lot 54	AL 190			07/10/2019	2138	47 055,00 €

ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF
ETAT DES ENSEMBLES IMMOBILIERS AU 01/01/2020
Bâtiments et terrains appartenants à la Ville

N° IMMO	Adresse	Nature du bien	Parcelle(s)	Superficie en m²	Superficie bâtie S.H.O.N.	Date acquisition / construction	Imputation à l'état de l'actif	Valeur à l'état de l'actif (euros)
BATIMENTS SCOLAIRES								
817	1 Rue Eglise	Ecole Peupliers Primaire	AL 380	7433 *	2 699		21312	530 613,05 €
		Ecole Peupliers Maternelle dont 1 logt						
		Centre de loisirs maternel						
818	1 Rue L. Barthou	Ecole du Coteau dont 3 logts	AM 178	2267 *	1 260	28/08/1955	21312	182 276,67 €
819	15 allée Grandes Fermes	Ecole des Grandes Fermes dont 1 logt	AK 497 - 275	6995 *	1 526	24/02/1971	21312	453 485,78 €
820	Allée du Collège	Collège dont 1 logt	AN 350	19684 *			21312	224 446,82 €
AUTRES BATIMENTS								
270	Place du Marché	Sanitaires						
815	15 allée Grandes Fermes	Crèche associative (rez-de-chaussée)	AK 497	3307 *	156	création crèche 2003		
821	72 Bd de la République	Terrain du Cinéma	AL 82	2400 *			2111	463 131,88 €
822	72, Bd République	Cinéma + appartement	AL 82	2400 *	550	11/05/1992	2138	151 146,19 €
824	74 Bd République	Bibliothèque	AL 322-83-84	1 303	268	23/03/1993	2138	439 868,17 €
825	90 Bd République	Marché Bâtiment précaire	AM 397	729	729	20/12/1973	2138	41 538,43 €
826	16 rue de la Folie	Service Espace-Emploi	AM 610	2293 *	52	06/07/1973	21318	74 697,38 €
827	Place de l'Eglise	Eglise	AL 379	1026 *			2138	177 985,82 €
828	Place de l'église	Pavillon Presbytère	AL 379	1026 *		14/08/1962	2138	76 224,51 €
829	Bd République	Parking	AL 380	7433 *			2118	1 524,49 €
844	4/6 grande Rue	Pavillon (dont local commercial)	AL 53-229	285		07/11/2000	2138-8243	324 868,86 €
845	9 rue de la Folie	Pavillon	AM 309	270		25/02/2000	2138-8243	323 458,43 €
876-877	20 grande rue	Boutique	AL 66 - Lot A	133		17/09/2007	2138	45 400,00 €
7361	4/6 grande Rue	Bail commercial	AL 53-229	285		30/09/2009	2138	75 800,00 €
7576-7577	1, allée des Lauriers	Crèche privée				28/12/2009	2138	608 200,00 €
10338	54, rue de Garches	Nue-Propriété 54 rue de Garches	AL535-536			25/11/2015	2138	21 468,72 €
11213	9, grande Rue	Pôle Artisanal	AL 533			26/01/2018	2138	587 000,00 €
11439	193, rue Louis Barthou	Immeuble La Poste	AM 193			06/07/2018	2138	628 400,00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS								
831	Allée du Collège	3 courts de tennis extérieurs	AN 350	19684 *			2138	228 673,53 €
833	Allée du Collège	2 Tennis couverts	AN 350	19684 *			2138	120 857,42 €
1101 (1er mandat)	Allée du Collège	Maison des Sports	AN 271	9263 *	160	2001	2138	304 422,77 €
1246 (1er mandat)	Allée du Collège	Reconstruction Gymnase 2001	AN 271	9263 *	2 041	2001	2138	1 159 561,15 €
848	Avenue de la Chasse Royale	Terrain du Trapèze	AN 195-AN 196	50 403	337	16/12/2003	2111-8201	1 201 200,00 €
888-889-890-891	Avenue de la Celle Saint-Cloud/ rue de Garches	Terrain du Haras Lupin	211.218.219.222.223. 224.225.226.227.228	343 463	1 800	20/07/2009	2111-8201-20027	6 606 900,00 €

ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF
ETAT DES ENSEMBLES IMMOBILIERS AU 01/01/2020
Bâtiments et terrains appartenants à la Ville

N° IMMO	Adresse	Nature du bien	Parcelle(s)	Superficie en m ²	Superficie bâtie S.H.O.N.	Date acquisition / construction	Imputation à l'état de l'actif	Valeur à l'état de l'actif (euros)
TERRAINS NON BATIS								
732	6 Sente de la Seigneurie	Cimetière Terrain + Bâtiment	AL 381-382 AL 177	8667 3404		1997	21316	129 029,50 €
834	94 Bd République	Parking	AM 399-456-457	599		29/07/1994 et 24/12/1984	2111	232 637,20 €
835	Rue du Docteur Christen	Parking + Square Croix Blanche	AL 323	3 970		22/05/1981	2113	592 143,25 €
836	Rue de Cazes	Terrain Z.A.C. des Pépinières	AL 446	1 400		18/12/1991	2111	15 244,90 €
837	Rue de Garches - Allée des Tilleuls	Terrain Z.A.C. des Pépinières (acquisition au franc symbolique)	AL 360 - 420 à 424 - 426 à 431 - 397 - 398 363 - 353 - 354 - 343 - 349 - 348	17 084		15/03/1995	2113	10 474,37 €
838	Sente Mazeleyre	Terrain	AL 133	1 003		04/02/1994	2111	90 030,37 €
839	108/110 Blv République	Square	AM 680-682 (anciennement AM 403-404)	340		25/06/1974	2138	33 609,17 €
840	32 rue des Jardins	Square	AL 164 - 12	312			2113	7 622,45 €
841	rue Victor Duret	Square G.Fermes	AK 275	3688 *		24/02/1971	2113	43 795,46 €
842	Avenue J.S. Legagneur	Square	AM 610	2293 *			2113	8 391,45 €
851/852	6 Rue de la Folie	Chemin piétonnier	AM 181	24		08/07/2005	2112	17 720,00 €
854/855	21 Rue de Garches	Trottoir	AL 496-AL 499	84		01/09/2005	2112	36 900,00 €
856/857	3, Sente Seigneurie	Trottoir	AL 501	39		01/09/2005	2112	12 500,00 €
858	8 Sente Seigneurie	Terrain	AL507	15		26/01/2006	2112	4 050,00 €
859	Impasse du lavoir	Terrain	AL516	69		03/03/2006	2112	15 495,85 €
860	Impasse du lavoir	Terrain	AL513	71		03/03/2006	2112	14 610,34 €
864	4 rue de garches	Terrain + préfabriqué	AD 233	2 612	235	04/07/2006	2115	65 300,00 €
873	Rue de Garches	Terrains	AL 472, 475, 476, 477, 480	207		15/12/2006	2112	52 550,00 €
871	Rue Louis Barthou	Terrain	AM 649	19		15/12/2006	2112	3 850,00 €
	Rue Louis Barthou	Terrain Trottoir				fin 2017	2112	4 400,00 €
846	Rue de Garches - Allée des Tilleuls	Terrain près parc Beauvilliers	AL 350:2 m2-AL 364 : 16 m2	18		10/12/2003	2113	6 840,00 €
881	23 rue Louis Barthou	Terrain	AM 654	48		21/12/2007	2112	9 586,93 €
882	7-9, rue de Suresnes	Terrain	AL 253	171		07/03/2008	2112	5 954,48 €
884	48, boulevard de Jardy	Parcelle	AN 383-384 et 387	348		10/09/2008	2112	75 246,69 €
8080	20 rue Louis Barthou	Parcelle	AM659-660	169		15/11/2010	2112	28 800,00 €
8766	Place Charles de Gaulle	Terrain potagers	AN 393	1768		11/04/2012	2111	79 118,80 €
11116-11117	Boulevard République	Terrain	AM 294 -432	345		06/12/2016	2112	40,00 €
								21 281 501,40 €

* superficie totale concernant plusieurs biens

BUDGET PRIMITIF 2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS FINANCIERS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Vauresson. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)	SOCIETE DES CINEMAS DE L'OUEST (Concession)	Exploitation du Cinéma "Le Normandy"	SAS	Redevance annuelle perçue de 5 000€
	LES FILS DE MADAME GERAUD (Affermage)	Exploitation du marché alimentaire	SAS	Redevance annuelle perçue de 30 000€ - Nouvel affermage en 2020
	LA MAISON BLEUE (Affermage)	Amenagement et exploitation d'une structure multi-accueil pour la petite enfance située 1 allée des Lauriers	SAS	Participation financière : 152 808€ (2020) Loyer perçu de 72 000€ H.T. annuel
	PEOPLE&BABY (Affermage)	Exploitation de la mini-crèche de la Croix Blanche	SAS	Participation financière versée de 73 261€ (2020) Loyer perçu de 31 000€ annuel
Détention d'une part du capital	Société locale d'épargne	Banque	Société anonyme	236,00 €
	I3F	Création de logements sociaux	Société anonyme d'HLM	364 450,08 €
	RLF	Création de logements sociaux	Société anonyme d'HLM	8 527 087,33 €
	HAUTS DE SEINE HABITAT	Création de logements sociaux	Société anonyme d'HLM	9 438 257,13 €
	Association Marnes Vauresson Logements	Création de logements sociaux	Association	779 497,35 €
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Loisirs et Culture des Jeunes	Activité Culturelle	Association loi 1901	76 020,00 €
	Centre communal d'action sociale	Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune	Etablissement public administratif communal	31 000,00 €
	Comité des œuvres sociales du personnel municipal	Maintenir ou développer entre les membres les liens d'amitié ou de solidarité	Association loi 1901	22 500,00 €
	Les petits Cressonnets	Contribution au fonctionnement de la crèche	Association loi 1901	70 000,00 €
	Association du Pré au Bois	Contribution au fonctionnement de la Halte garderie	Association loi 1901	83 300,00 €
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

BUDGET PRIMITIF 2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de Financement (1)	Montant du financement
EPT Paris Ouest La Défense	01/01/2016	Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT)	1 600 000 €
Syndicat Intercommunal du Trapèze de Jardy - Communes de Garches - Marne la Coquette - Saint-Cloud - Vaucresson - Ville d'Avray (créé en juin 1973) - Mairie de Garches Hôtel de Ville – 2 rue Claude Liard – 92380 Garches	Juin 1973	<ul style="list-style-type: none"> Contribution aux frais généraux au prorata du nombre d'habitants Contribution aux frais de fonctionnement à hauteur de 25 % 	35 000 €
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Haras Lupin : Communes de Garches et Vaucresson (créé le 25 avril 2006) - Mairie de Vaucresson - 8 grande Rue - 92420 Vaucresson	Avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> Contribution aux frais de fonctionnement à hauteur d'1/3 pour Vaucresson (et 2/3 pour Garches) 	78 000 €
Syndicat mixte Autolib Métropole -16 rue de la Banque - 75002 PARIS	2015	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation 	4 000 €
GIP Maximilien 35, boulevard des Invalides - 75007 Paris	01/01/2018	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation pour bénéficier du portail des marchés publics franciliens 	620 €
Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) (créé en 1903) 66 rue de Monceau – 75008 Paris	17 nov 1994	<ul style="list-style-type: none"> Le SIGEIF verse une redevance R2 annuelle à la Commune correspondant à environ 16 % ~ du montant G4 du METP (sous réserve de la prise en compte par EDF des frais financiers) et correspondant à une partie du montant G3 du METP correspondant aux investissements. 	Néant
Association pour le Développement de la Télédistribution (ADETEL) - Mairie de Garches Hôtel de Ville – 2 rue Claude Liard – 92380			Néant
Société du Grand Paris	01/01/2010		Néant
SYNCOM	14/02/2002	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation 	300 €

(1) indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Centre Communal d'action sociale	Action générale de prévention et de développement social de la commune	1977		Etablissement public administratif communal	Non

C3.3 - LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

NEANT

C3.4- LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases prévisionnelles 2020 (+ 0,9% / 2019)	Variation des bases / (N-1) Bases notifiées N / bases notifiées N-1	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal en N-1	Taux appliqués 2020 par décision du Conseil Municipal	Variation de taux / N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit % / N-1 Bases notifiées N / bases notifiées N-1
Taxe d'habitation	29 276 135	0,90%	16,66%	16,66%	0,0%	4 877 404 €	0,90%
Taxe foncière sur les propriétés bâties.....	24 165 550	0,90%	11,86%	11,86%	0,0%	2 866 035 €	0,90%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....	93 837	0,90%	31,15%	31,15%	0,0%	29 230 €	0,90%
TOTAL.....	53 535 522					7 772 669 €	

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrages exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation :/...../.....

SIGNATURES PAGE SUIVANTE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture,
 le....., et de la publication le.....

A....., le.....

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 VILLE DE VAUCRESSON

Présenté par le Maire,
A Vaucresson, le 12 décembre 2019
Le Maire,

Virginie MICHEL-PAULSEN

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session **ordinaire**,
A VAUCRESSON, le 12 décembre 2019

Les membres du Conseil Municipal,

Alain SAINT-PIERRE

Alix CASAL

Catherine BLOCH

Catherine WAJEMUS

Christophe MOULLE-BERTEAUX

Didier QUINTYN

Fabienne GARON

Sandrine DESCAMPS

Xavier DENEUX

Thierry DE MAZANCOURT

Diane de ROBIANO

Marie PORTAIL

Henri de NONNEVILLE

Norbert FAURE

Véronique JACQUELINE

Didier MENUSIER

Eric FLAMAND

Bertrand BRUNEAU

Fabrice FAGES

Caroline CHINARDET

Anne-Lorraine LESIEUR

Jérôme DEPRIMOZ

Tristan DE LA COURTIE

Philippe ALLEMAND

Valérie CASTELNAU

Romain CARAYOL

Stéphane INGOLD

Jean-François JACQUES